



Assemblée générale

Distr. limitée
3 mars 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 130 l) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe

Allemagne et Grèce : projet de résolution

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Andorre, Angola, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Tchéquie

